# Genève: conseillers d'Etat au rabais (suite)

Autor(en): **Brutsch, François**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1494

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010774

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Les villes, nouveaux objets de notre ressentiment?

**Ces dix dernières années, les exécutifs à majorité de gauche et écologiste ont revalorisé les centres urbains. Aujourd'hui, ceux-ci semblent cristalliser les peurs.**

Baisse du parti socialiste dans les législatifs genevois, vaudois, fribourgeois, percée de l'Union démocratique du centre, renforcement du parti écologiste. Les résultats électoraux de cet automne bouleversent l'équilibre des forces politiques, à gauche comme à droite. Les partis traditionnels sont, provisoirement du moins, fragilisés au profit des petites formations.

Mais en marge des scrutins et de ces résultats électoraux se tisse une nouvelle problématique: la perception des villes s'est-elle transformée? Les villes ont mis du temps à être reconnues pour ce qu'elles sont: un lieu de concentration sociale, de rencontres, de brassage de populations. Un lieu de culture, de consommation et de vitalité économique. Mais aussi un espace où se cristallisent les problèmes de société: pauvreté, pénurie de logements, toxicomanie, exclusions.

### Valoriser les villes

Durant ces dix dernières années, la gauche, dans la plupart des villes romandes et alémaniques, a donné des réponses aux problèmes urbains. Elle est parvenue à améliorer la qualité de vie, tant en matière de transports publics, de modération du trafic ou de prise en charge de la petite enfance, répondant ainsi aux transformations du monde du travail. Elle a ouvert des voies nouvelles et imaginatives dans la gestion politique, et ceci malgré la crise des années nonante qui a particulièrement frappé les communautés urbaines. Et du coup, des élus socialistes, écologistes ou d'extrême-gauche, de Zurich à Lausanne, ont fait reconnaître, au niveau national, l'importance du tissu urbain. Ils ont ainsi revalorisé le statut des villes, les dotant d'une véritable identité (presque) au même titre que nos montagnes et nos alpages. Les gains électoraux ont suivi en conséquence et la gauche a pu conquérir des bastions traditionnellement aux mains des partis bourgeois.

### Campagnes de repli

Aujourd'hui on reçoit un double message. La Constitution fédérale reconnaît l'importance et le rôle des villes; le Conseil fédéral se dit prêt à assumer une partie des coûts du trafic d'agglomération et à être attentif à la pénurie de logements dans les grandes agglomérations. Et paradoxalement, les résultats électoraux de cet automne renvoient les villes vers ce qu'elles ont longtemps été dans l'imaginaire collectif: un lieu de perdition, d'insécurité ou de solitude.

Les thèmes de campagne véhiculés par la droite, de l'UDC au parti radical en passant par les libéraux se sont concentrés sur les problèmes d'insécurité. Les incivilités, les petits délits ou les déprédations qui sont évidemment plus nombreux en milieu urbain ont été sans cesse stigmatisés et les inquiétudes de la population exacerbées. Les Verts, dans un tout autre registre, revendiquent, et ils ont raison, le retour aux quartiers, aux territoires de proximité réinventés, aux espaces verts. Comme si une ville n'était que l'addition d'une série de petits villages amarrés les uns aux autres.

Ailleurs, sont créées des associations dénonçant les nuisances sonores (lire *DP* 1485), phénomène lié par essence à la vitalité du milieu urbain. Les problèmes de voisinage entre générations, entre communautés ou entre groupes d'intérêts menacent la multiculturalité et la cohabitation assumées des grandes agglomérations.

Sans aucun doute, l'heure est au repli sur soi. Mais les villes, par le foisonnement parfois désordonné, bourdonnant de leur développement font soudainement particulièrement peur. A tort. Car elles sont l'indispensable laboratoire qui permet de dépasser nos frontières intérieures, d'expérimenter la confrontation des différences, de se contraindre à la recherche du compromis négocié. Un miroir de la Suisse, en somme. *gs*

## Genève: conseillers d'Etat au rabais (suite)

Une note quelque peu contingente après le beau résultat de la gauche (dont les trois conseillers d'Etat sortants sont brillamment réélus, Micheline Calmy-Rey en tête): la règle genevoise qui permet l'élection des membres du gouvernement avec un tiers des voix seulement au premier tour fait de nouveau des siennes (voir *DP* 1267 du 5.9.96).
Il y a huit ans, elle avait permis l'élection du gouvernement monocolore de droite en interdisant au peuple de rétablir, dans un deuxième tour, Bernard Ziegler et Micheline Calmy-Rey face à Claude Haegli, Philippe Joye et Gérard Ramseyer (arrivés 5e, 6e et 7e avec moins de 50% des voix par le seul effet mécanique de la liste à sept).
Aujourd'hui, cette même règle est sans appel pour le parti radical, auteur de la Constitution de 1846: la libérale Micheline Spoerri est déclarée élue en septième position avec moins de 50% des voix, sans avoir à affronter, dans un deuxième tour, Erica Deuber Ziegler mais surtout un candidat radical chargé de sauver le siège après la déconfiture du magistrat sortant: un Segond, un Petitpierre, une Saudan ou un John Dupraz... *fb*